

COMMUNIQUE DE PRESSE

13 avril 2022

Faire de la France une référence mondiale du Tourisme durable et responsable : Atout France et l'ADEME unissent leur force !

Alors que la reprise touristique se confirme, en dépit du contexte géopolitique international et d'une situation sanitaire toujours fragile, la convention signée aujourd'hui entre Atout France et l'ADEME marque une nouvelle étape pour la transition écologique du secteur du tourisme en s'appuyant notamment sur le plan Destination France 2030.



Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France
Arnaud Leroy, Président – Directeur général de l'ADEME

> Une coordination des moyens au service d'investissements touristiques durables

Le partenariat mis en place pour les 3 prochaines années permettra tout d'abord de mieux articuler le fonds tourisme durable opéré par l'ADEME (enveloppe de 70 millions d'euros de 2022 à 2024) avec les nouveaux dispositifs d'ingénierie d'Atout France qui vont être déployés à partir de mai prochain sous forme d'Appels à manifestation thématiques, en liaison étroite avec les acteurs territoriaux concernés au premier rang desquels les Régions.

En effet, les nouvelles capacités d'ingénierie d'Atout France, à hauteur de 7 millions d'euros par an, vont permettre de favoriser la concrétisation d'investissements et surtout de réinvestissements exemplaires en matière de tourisme durable. Elles stimuleront par ailleurs la diffusion de l'innovation via le déploiement accéléré d'expérimentations associant destinations et start-up, et favoriseront le marketing digital des réseaux territoriaux.

Enfin, des programmes spécifiques porteront sur l'appui aux offres d'hébergement et aux offres d'éco-tourisme dans les destinations Outre-mer mais aussi et sur l'accélération de la rénovation de l'immobilier de loisir des stations de montagne (en liaison étroite avec la Banque des territoires et l'ANCT).

> Vers un tableau de bord du tourisme durable français

La deuxième priorité est de proposer aux acteurs du tourisme des données utiles à la compréhension des évolutions des attentes des clients ainsi que des indicateurs de performance partagés par tous. L'ADEME et Atout France se mobiliseront donc pleinement pour contribuer activement, dans leur domaine de compétences respectif, à l'élaboration du premier tableau de bord du tourisme durable français.

Alors que les initiatives se multiplient aujourd'hui à toutes les échelles territoriales et dans de nombreuses filières, il est important de proposer un cadre méthodologique cohérent permettant à chacun, entreprise, territoire et filière, de piloter sa stratégie de transition écologique.

L'objectif est également de constituer une boîte à outils très concrète, disponible sur www.atout-france.fr, valorisant les initiatives et dispositifs d'ingénierie tourisme durable de tous les acteurs du tourisme dagrément et d'affaires. Cette mesure permettra de fluidifier l'accès à l'information et de faire connaître les bonnes pratiques, sources d'inspiration pour d'autres, et plus largement constituer un centre de ressources pour faciliter la transformation durable des acteurs du tourisme et des destinations.

Enfin, 2022, avec l'entrée en vigueur de la réforme du classement hôtelier introduisant des exigences plus fortes en matière environnementale, constitue une année structurante pour le secteur. Cette montée en exigence va progressivement concerner d'autres pans de l'hébergement touristique et va s'appuyer sur ce partenariat pour intégrer dans les référentiels de classement des critères visant les enjeux environnementaux prioritaires et guidant les établissements pour la transition écologique de leur activité.

Plus que jamais, la transition écologique constitue la meilleure garantie de développer une stratégie de valeur pour le tourisme français bénéficiaire à tous : territoires, entreprises, visiteurs, salariés et habitants.